CERTIFICAT QUALIBAT

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E181147** **VALABLE JUSQU'AU** **31/05/2024**

ÉDITÉ LE 22/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2003

Raison sociale : LA VIE DU SOL

Forme juridique : SASU

Capital : 7 622

33 RTE DE CHALO SAINT MARS
91150 ETAMPES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 44793720200037

Siret : 447 937 202 00037

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 2109641

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001559852/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001559852/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Téléphone : 06 74 88 33 38 **Fax :**

Portable : 06 74 88 33 38

Responsabilité légale :
VIALLE YAN PRÉSIDENT / VIALLE YAN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@laviedusol.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 969 032 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6252	Revêtements sportifs "systèmes combinés"	6	01/06/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.